

<p>Formation : Aspirant Moniteur Fédéral Organisateur : Comité Régional Guadeloupe de Canoë Kayak Durée : 35 heures Public concerné : tout titulaire de la CC+ 2019 avec au moins une pagaie couleur verte validée (mer ou eau calme) et 16 ans révolu le jour de l'examen (fin mai, début juin 2019). Lieu : CREPS Antilles Guyane et base Yves DOLMARE de Pointe à Pitre RDV chaque matin à 8h30 précise au CREPS. date : Du 25 février au 1^{er} mars 2019 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Programme de la formation en annexe. Examen : date à fixer avec les candidats, fin mai, début juin 2019 (convocation à suivre) Coût de la formation : 300,00 € comprenant les documents + la location des kayaks + le livret de formation + le pack pédagogique pagaie couleur. Repas et hébergement à la charge des stagiaires. Possibilité pension complète au CREPS, se rapprocher du CREPS (0690 34 87 15) Matériel à prévoir : de quoi écrire, de quoi naviguer (à part les kayaks fournis par le comité)</p>

Compétences et prérogatives de l'AMFPC :

Dans le cadre de son activité, l'AMFPC peut **dès la validation de son stage de formation** :

Milieux	Prérogatives d'encadrement maximales
Eau Calme	dans une zone abritée et délimitée
Mer	dans une zone calme et abritée et délimitée dans la zone des 300 mètres, par vent de force 2 Beaufort maximum

- **Avant 18 ans:**
 - Initier bénévolement aux activités du Canoë-kayak, de la Pagaie Blanche à la Pagaie Verte, sous la responsabilité d'un adulte identifié par le président de la structure ;
 - Assister un Cadre Certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et l'organisation de certifications de Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur ;
- **Après 18 ans:**
 - Initier bénévolement aux activités du Canoë-Kayak en autonomie de la Pagaie Blanche à la Pagaie Verte ;
 - Certifier des Pagaies Blanches
 - Assister un Cadre Certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et l'organisation de sessions de certifications de Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur.

Pré-requis d'accès à la formation AMFPC

- Avoir 15 ans révolus à la date d'inscription (avant fin 2019...)
- Titulaire de la licence Canoë Plus 2019
- Titulaire d'une Pagaie Verte minimum à l'inscription et de 2 pagaies vertes (eau calme et mer) le jour de l'examen
- Dossier d'inscription complet (annexe)

AUCUN STAGIAIRE AU DOSSIER INCOMPLET NE SERA ADMIS A DEBUTER LA FORMATION ! Le CRGCK sera d'une grande fermeté sur ce point règlementaire.

Outils de formation de l'AMFPC

Ils sont remis au stagiaire lors du stage et sont compris dans le tarif d'inscription :

1. **Livret de formation :**
il regroupe les diverses attestations et validations qui jalonnent le parcours de formation des diplômés fédéraux. Il est valable 3 ans à la date de son ouverture, conjointement à la possession d'un titre permanent de la FFCK. Durant toute sa période de validité, il confère au stagiaire l'ensemble des prérogatives d'encadrement du diplôme visé.
2. **Pack pédagogique PC :**
il comprend la méthode d'enseignement et de certification des Pagaies Couleurs ainsi qu'un passeport et qu'un carnet de navigation
3. **Documents sur le contenu de la formation :** *sous forme d'un livret papier ou par voie numérique*

Les étapes de la formation AMFPC

LES ETAPES DE LA FORMATION	LES ACTIONS DE CHACUN
Inscription AMFPC (avant le 14 février)	Le stagiaire s'inscrit auprès du comité régional qui de son côté déclare la formation sur le site extranet , inscrit les stagiaires et commande les outils et livrets de formation nécessaires.
Etape 1 Stage de formation AMFPC (25 février au 1^{er} mars 2019)	Le stagiaire participe au stage de formation AMFPC de 35h. Le comité régional : * délivre les informations sur le stage, l'organisation de l'alternance et les modalités de certification de l'AMFPC * délivre les outils pédagogiques et le Livret de formation * organise le stage de formation AMFPC * valide l'étape 1
Etape 2 Mise en situation en club et Certification AMFPC (premier semestre 2019)	Le président de club met à disposition un tuteur CCPC, Le tuteur accompagne et conseille le stagiaire et valide les différentes compétences identifiées dans Livret de formation Le CTS (Olivier TANTON) valide conjointement au tuteur l'Etape 2. Il convoque le candidat au jury final. Le comité régional enregistre et valide la fin de la période de mise en situation sur l'extranet La CNEF génère et envoie les diplômes aux Aspirants Moniteurs

UC1 :

Le stagiaire AMFPC doit effectuer un repérage opérationnel de la réglementation en vigueur en lien avec ses prérogatives et son club. Il doit avoir accès à tous les documents qui lui permettront de mieux s'intégrer dans sa structure mais aussi de renseigner les différents pratiquants sur le site de pratique et les activités proposées par sa structure. Les séances qu'il encadre doivent lui permettre d'accueillir les différents publics : Adultes, Enfants, Ados, etc.

UC2 :

Cette UC est plus particulièrement destinée à mettre le stagiaire AMFPC en situation d'encadrement de groupes avec l'organisation de différentes séances. Il doit participer à l'encadrement de groupes sous l'autorité d'un Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs à minima, notamment pour les descentes de rivières ou sorties organisées. Le stagiaire AMFPC doit mettre en œuvre des séances Pagaies Couleurs de différents niveaux avec des publics différents. Le stagiaire AMFPC prépare le matériel nécessaire à l'organisation de ses séances Pagaies Couleurs. Il doit apprendre à maîtriser l'outil PC notamment en utilisant toutes les fiches mises à sa disposition.

UC3 :

Dans cette UC, le stagiaire AMFPC acquiert une plus grande autonomie sur l'utilisation de PC. Il certifie la pagaie blanche, il participe à la certification Pagaie Jaune et à la Pagaie verte

UC4 :

Les gestes et techniques de base liés à la sécurité seront vérifiés lors du stage de formation AMFPC. Lors de sa période de mise en situation en club, le stagiaire AMFPC devra :

Appliquer les gestes et techniques propre à ses prérogatives d'encadrement. Vérifier la conformité du matériel nécessaire à ses activités

Période de mise en situation pédagogique en club

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation par alternance, car le stagiaire Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation, ce qui renforcera ses compétences d'encadrement. Cette période durera 3 mois et une semaine.

DOSSIER D'INSCRIPTION

A remettre à Olivier TANTON ou à envoyer impérativement avant le 14 février 2019 par mail ou voix postale (ou en main propre)

- 1 fiche d'inscription (ci-joint)
- 1 autorisation parentale pour le mineur (ci-joint)
- 1 photocopie du diplôme pagaie couleur verte soit en Mer et/ou eau calme
- 1 photo d'identité (pour le livret de formation)
- 1 chèque de 300 € à l'ordre du CRGCK
- L'attestation de réussite au test de natation de l'UV1 à réaliser en piscine par un BEESAN ou un MNS. Modèle d'attestation en annexe.

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :
Né(e) le : A :
Adresse : Téléphone :
N° de Carte Canoë Plus : Club :
N° téléphone : email :

Je soussigné(e).....
Demande mon inscription à la formation aspirant moniteur fédéral mise en place par le CRGCK 25
février au 1^{er} mars 2019
.....

Je joins :
- Un chèque de 300,00 € à l'ordre du Comité Régional Guadeloupe Canoë Kayak
- Mon dossier d'inscription au complet

Signature de l'intéressé(e)

Pour les mineurs

Je soussigné(e).....
Atteste que mon enfant.....
Sait nager et je l'autorise :
- A participer à la formation AMFPC organisé par le CRGCK du 25 février au 1^{er} mars 2019
- A subir tous les soins ou interventions chirurgicales jugées nécessaires sur avis médical
Personne pouvant être contactée pendant le stage pour toutes raisons (médicales, accidents, autres).

NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Signature du parent ou tuteur

Aspirant Moniteur Fédéral Pagaie Couleur



Je Soussigné (e) :

Maitre Nageur Sauveteur, BEESAN, BNSSA, n° de carte ou diplôme :

ou Formateur Agréé par la FFCK, fonction :

Adresse : Tél :

Certifié que Melle, M
 Adresse : Tél :

- A satisfait sous mon contrôle aux épreuves suivantes :
- 1- NATATION
 - Départ plongé d'une hauteur d'un mètre minimum,
 - 100 mètres (50 mètres en nage ventrale et 50 mètres en nage dorsale)
 - 2- SAUVETAGE
 - Nager 15 mètres,
 - Plonger en canard pour rechercher un mannequin de 500 grammes, immergé à 2 mètres de profondeur,
 - Tracter le mannequin sur 15 mètres.
- Le candidat a droit à deux essais.

Fait à : Le :

Certifié exact Signature

